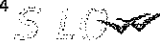


C.C.A.S. de SENS

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 MARS 2024**

Délibérations



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS

Séance

du VINGT SIX MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

Objet de la Délibération :

Modification du tableau des effectifs

N° 2024 / 06

Présents :

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN,
Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur
Charles-Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président,
Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART, Madame Aline
Rose KPAKPA, Madame Josiane SARRAZIN, membres.

Compte-tenu de l'évolution des besoins de l'établissement, le poste suivant est supprimé :

Filière	Grade	Catégorie	Poste	Motif
Administrative	Adjoint administratif	C	1	S'agissant du poste d'assistant de direction, le grade ne correspond plus aux besoins du C.C.A.S.

Compte-tenu de l'évolution des besoins de l'établissement, le poste suivant est créé :

Filière	Grade	Catégorie	Poste	Motif
Sociale	Assistant socio-éducatif	A	1	Les missions et les responsabilités du poste d'assistante sociale ainsi que le niveau d'expertise de l'agent justifient ce grade

Nombre de Membres en exercice : 12
Qui ont pris part à la délibération : 7

- Présents : 7
- Absents : 5
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

20 mars 2024


Publié le : 27 mars 2024

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité la modification du tableau des effectifs exposée.



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,
et par délégation de signature,
La Vice-Présidente,


* CENTRE COMMUNAL D'ACTION S.O.C. VILLE DE SENS
Yonne
Christiane PIEUX

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS

Séance

du VINGT SIX MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

Objet de la Délibération :

Budget Principal – Approbation
du Compte de Gestion 2023

N° 2024 / 07

Présents :

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN,
Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur
Charles-Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président,
Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART, Madame Aline
Rose KPAKPA, Madame Josiane SARRAZIN, membres.

Le Conseil d'Administration,

Nombre de Membres
en exercice : 12
Qui ont pris part à la
délibération : 7

- Présents : 7
- Absents : 5
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

20 mars 2024

Publié le : 27 mars 2024

- ✓ Après s'être fait présenter les budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- ✓ Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

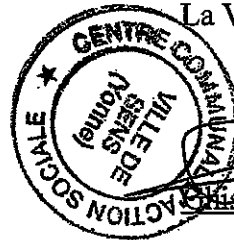
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Budget Principal du C.C.A.S., dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur.

510

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

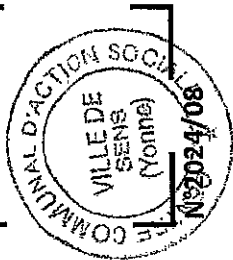
Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,
et par délégation de signature,
La Vice-Présidente,



[Handwritten signature]
Christiane PIEUX

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE SENS SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	7
Nombre de suffrages exprimés :	6
Nombre de pouvoirs :	0
VOTES : Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/>	0
Date de convocation : 20 mars 2024	
Date de publication : 27 mars 2024	

Séance du 26 mars 2024 à 14 heures 30

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., réuni sous la Présidence de Mme Ghislaine PIEUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 adressé par M. Paul-Antoine de CARVILLE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se présenter ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		239 468 81		82 673 85		332 142 66
Opérations de l'exercice	1 873 100 70 1	730 741 69	42 854 18 1	57 459 18 1	915 954 88 1	788 200 87
TOTAUX	1 873 100 70 1	970 210 50	42 854 18 1	140 133 03 1	915 954 88 2	110 343 53
Résultats de clôture		97 109 80		92 278 85		194 388 65
Restes à réaliser				5 536 44		
TOTAUX CUMULÉS	1 873 100 70 1	970 210 50	42 854 18 1	140 133 03 1	722 270 30 2	110 343 53
RÉSULTATS DÉFINITIFS		97 109 80		92 278 85		194 388 65

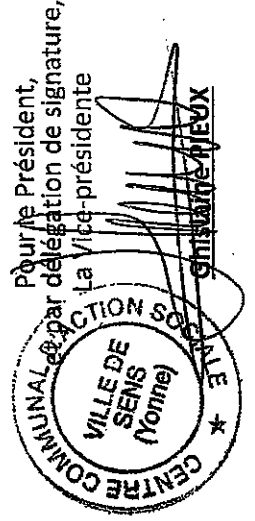
2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN, Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur Charles Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Cachet





EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS

Séance

du VINGT SIX MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

Objet de la Délibération :

Budget Annexe de la Réussite
Educative – Approbation du
Compte de Gestion 2023

N° 2024 / 09

Nombre de Membres
en exercice : 12
Qui ont pris part à la
délibération : 7

- Présents : 7
- Absents : 5
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

20 mars 2024

Publié le : 27 mars 2024

Présents :

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN,
Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur
Charles-Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président,
Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART, Madame Aline
Rose KPAKPA, Madame Josiane SARRAZIN, membres.

Le Conseil d'Administration,

- ✓ Après s'être fait présenter les budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- ✓ Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

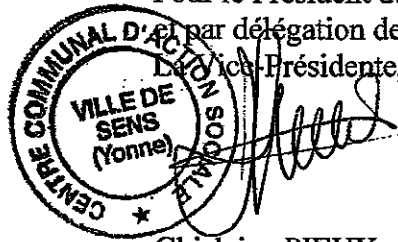
Approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Budget Annexe de la Réussite Educative, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur.

510

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,

et par délégation de signature,
L'Actuelle Présidente,



Ghislaine PIEUX



N°2024/10

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE SENS SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 6
Nombre de pouvoirs : 0
VOTES : Contre 0 Pour 6

Date de convocation : 20 mars 2024

Date de publication : 27 mars 2024

Séance du 26 mars 2024 à 14 heures 30

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., réuni sous la Présidence de Mme Ghislaine PIEUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 adressé par M. Paul-Antoine de CARVILLE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se présenter ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés		52 506 89		11 406 21		63 913 10
Opérations de l'exercice	138 390 50	121 957 57	8 460 00	6 758 8	146 850 50	128 715 65
TOTAUX	138 390 50	174 464 46	8 460 00	18 164 29	146 850 50	192 628 75
Résultats de clôture		36 073 96		9 704 29		63 913 10
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	138 390 50	174 464 46	8 460 00	18 164 29	146 850 50	192 628 75
RÉSULTATS DÉFINITIFS		36 073 96		9 704 29		63 913 10

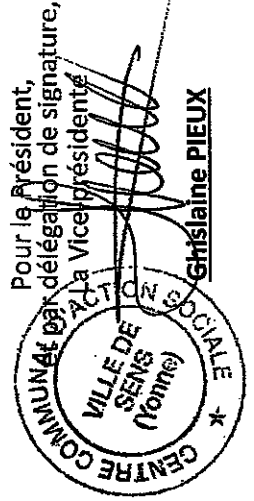
2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN, Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur Charles Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Cachet



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

C.C.A.S

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS

Séance

du VINGT SIX MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

Objet de la Délibération :

Budget Principal – Subventions
aux associations à caractère
social

N° 2024 / 11

Nombre de Membres
en exercice : 12
Qui ont pris part à la
délibération : 7

- Présents : 7
- Absents : 5
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

20 mars 2024

Publié le : 27 mars 2024

Présents :

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN,
Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur
Charles-Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président,
Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART, Madame Aline
Rose KPAKPA, Madame Josiane SARRAZIN, membres.

Comme chaque année, le C.C.A.S. a reçu des demandes de subventions
adressées par diverses associations à caractère social.
Ces demandes ont été listées dans un tableau remis à chaque membre.

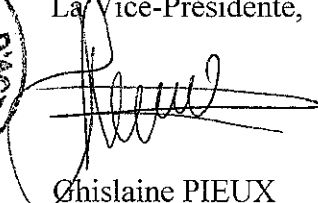
Les dossiers de demande ont été examinés cas par cas et le vote des
membres du Conseil, ainsi que leurs observations, ont été reportés au
tableau.

Le montant global des subventions attribuées à l'unanimité au cours de la
séance s'élève à 18 950 €.
Les crédits nécessaires seront prévus à l'article 65748 ' Subventions de
fonctionnement aux autres personnes de droit privé' du budget 2024.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,
et par délégation de signature,
La Vice-Présidente,




Ghislaine PIEUX

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SENS

Séance

du VINGT SIX MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE

Objet de la Délibération :

Budget Principal – Subventions
aux associations à caractère
social

N° 2024 / 11

Nombre de Membres
en exercice : 12
Qui ont pris part à la
délibération : 7

- Présents : 7
- Absents : 5
- Pouvoirs : 0

Date de Convocation :

20 mars 2024

Publié le : 27 mars 2024

Présents :

Madame Ghislaine PIEUX, Vice-Présidente,
Madame Marie-Christiane ALAMARGOT, Madame Murielle BLIN,
Madame Mireille DUPRÉ, Monsieur Pierre BARATTE, Monsieur
Charles-Hervé MOREAU, Monsieur Nicolas PICHARD, membres.

Absents excusés :

Monsieur Paul-Antoine de CARVILLE, Président,
Madame Anne DANJOU, Madame Mathilde HEROUART, Madame Aline
Rose KPAKPA, Madame Josiane SARRAZIN, membres.

Comme chaque année, le C.C.A.S. a reçu des demandes de subventions
adressées par diverses associations à caractère social.
Ces demandes ont été listées dans un tableau remis à chaque membre.

Les dossiers de demande ont été examinés cas par cas et le vote des
membres du Conseil, ainsi que leurs observations, ont été reportés au
tableau.

Le montant global des subventions attribuées à l'unanimité au cours de la
séance s'élève à 18 950 €.
Les crédits nécessaires seront prévus à l'article 65748 ' Subventions de
fonctionnement aux autres personnes de droit privé' du budget 2024.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Pour le Président du C.C.A.S.,
et par délégation de signature,
La Vice-Présidente,



Ghislaine PIEUX

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID : 089-268803879-20240326-DEL_2024_11-DE

SLO

Séance du Conseil d'Administration du 26 mars 2024

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLLICITÉES POUR 2024	VOTE
AIDES ET ACTIONS SOCIALES				
	A.F.A.P.A. (Accueil des Familles en Attente de Parloir)	Budget 2024 et compte de résultat 2023 non transmis malgré une relance par mail	300 €	250 €
	Centre Bénévolat Yonne (Ex France bénévolat Yonne)		1 000 €	500 €
	Entraide Protestante de Sens et environs		900 €	850 €
	Familygest		800 €	800 €
	Les Restaurants du Cœur		2 500 €	2 000 €
	Magali	Demande de subvention de fonctionnement : Décision réportée	8 000 €	Report
		Demande de subvention pour le matériel lié au jardin solidaire	2 000 €	Rejet
	Secours Catholique		3 500 €	3 000 €
	Secours Populaire - Antenne de Sens		4 000 €	500 €
DÉFENSE DES USAGERS				
	ADAVIRS		5 000 €	4 000 €
	Amicale CNL des locataires du Sénonais		800 €	800 €
	ASSECO - CFDT		600 €	500 €

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLLICITÉES POUR 2024	VOTE
SANTÉ, HANDICAP				
	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Sénonais		300 €	300 €
	ASP du Sénonais (Association pour le Développement des Soins Palliatifs)		750 €	650 €
	France ADOT		150 €	150 €
	Kiosque à Musique		500 €	500 €
	Sans Kilo - Les Sleeves		3 000 €	1 000 €
	VMEH (visite des malades dans les établissements hospitaliers)		1 000 €	900 €
TROISIEME ÂGE				
	Association Départementale des Conjointes Survivants de l'Yonne (ADCSY)	Pas de retour du dossier de demande de subvention	-	-
	France Alzheimer 89		1 000 €	700 €
ESPACES DE RENCONTRE ET MEDIATION FAMILIALE				
	Association La Parenthèse	Pas de retour du dossier de demande de subvention	-	-
	Maison de la famille au pays de Fontainebleau		800 €	700 €

DOMAINES	ASSOCIATIONS	OBSERVATIONS	SUBVENTIONS SOLLICITEES POUR 2024	VOTE
NOUVELLES DEMANDES				
	Anim'Arènes		8 000 €	850 €
	ACOR	Compte tenu de l'enveloppe budgétaire dédiée aux subventions, le C.C.A.S. ne peut s'engager sur le soutien d'associations dont le budget est supérieur au sien (3 millions d'euros) .	5 000 €	Rejet
	ADMR	Association d'aide au maintien à domicile dont la compétence relève du Conseil Départemental	Non chiffrée	Rejet
	AFSEP (Association française des sclérosés en plaques)	Association Nationale sans action particulière sur Sens	Non chiffrée	Rejet
	U.F.A.A.M.Y (Union des familles d'accueil et assistantes maternelles de l'Yonne)	Actions relevant du domaine de la petite enfance. Missions équivalentes à celles du relais d'assistantes maternelles Hironnelles, service de la Ville.	Non chiffrée	Rejet
TOTAL			49 900 €	18 950 €